# L'Echo des Billettes

## Février 2023

Chers amis

Au sommaire de cette lettre :

- la prochaine assemblée générale de notre association cultuelle le 26 mars prochain

- le lien vers le document vous permettant de mettre à jour vos coordonnées ou de vous inscrire sur la liste paroissiale.

- l'appel à l'aide pour l'hébergement des participants au synode national du 18 au 21 mai

- l'arrivée d'un orgue électronique en attendant le relevage du grand orgue

Pendant cette année de vacance pastorale, les cultes se tiennent aux Billettes 2 fois par mois, le calendrier est rappelé ci dessous, il est également tenu à jour sur notre site internet **eglise-billettes.epudf.org**

## Culte d'entrée en Carême et actions de Carême

Le culte d'entrée en carême aura lieu en l'église de la Trinité le 22 février à 19h

**plus d'info**

La veille une soirée mardi-gras est organisée par les étudiants et jeunes professionnels
**plus d'info**

Deux actions de Carême sont menées par l'Entraide Luthérienne qui a besoin de dons
**plus d'info**

## Prochains cultes  aux Billettes

26 février à 11h: pasteur Christina Michelsen, organiste Anna Homenya

12 mars à 11h : pasteur Béatrice Hollard-Beau, organiste Eric Ampeau

26 mars à11h : pasteur Jean Claude Deroche, organiste Gilles Harlé

7 avril à 19h, vendredi saint : pasteur Jean Claude Deroche, organiste Eric Ampeau

9 avril à 11h, Pâques : pasteur Béatrice Hollard-Beau, organiste Charles Micheau

## Assemblée générale de l'association cultuelle des Billettes

L'assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 26 mars dans la sacristie à l'issue du culte

Cette année l'assemblée devra se prononcer en plus de l'ordre du jour habituel sur l'adoption des nouveaux statuts. Cette refonte des statuts a été rendue nécessaire par la loi du 24 août 2021 qui conditionne la reconnaissance du caractère cultuel des associations 1905 a la remise à la préfecture, avant le 30 juin 2023, d'un dossier comprenant un certain nombre d'éléments dont la mise en conformité des statuts aux nouvelles obligations légales

Ces nouveaux statuts ont été adoptés par le conseil presbytéral lors de sa réunion du 17 janvier 2023

## Vous êtes invité(e) à adhérer ou renouveler votre adhésion en tant que membre de la paroisse

La mise en place de nouveaux statuts nous conduit à actualiser notre liste de membres de la paroisse et à vous donner l'occasion de mettre à jour les données que vous nous avez communiquées par le passé.

Si vous n'êtes pas membre de notre association cultuelle et que vous souhaitez le devenir, nous vous invitons aussi à remplir le formulaire en ligne. L'adhésion à l'association cultuelle n'entraine pas de cotisation annuelle mais nécessite une demande d'adhésion à l'association.

Cependant notre Eglise ne vit que des dons aussi une contribution volontaire de ses membres pour le fonctionnement de la paroisse est fort appréciée. Les dons ouvrent droit à réduction d'impôt

Pour actualiser les données et confirmer votre adhésion ou pour demander à faire partie des membres de la paroisse des Billettes, vous pouvez utiliser ce **formulaire en ligne**

# Prochain synode national de l'Eglise protestante unie

Le Synode national de l'Église protestante unie de France (EPUdF) se réunira à  Noisy-le-Grand, du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023, enregistré par la paroisse de l'Unité et l'Inspection luthérienne de Paris-Ile- de-France dont celle-ci est membre. Cette assemblée annuelle rassemble environ 200 délégués et invités venus de toute la France, pasteurs et laïcs, pour délibérer et décider des orientations à donner à la vie de l'Église

Notre Eglise, fait appel à la solidarité de ceux des fidèles qui pourraient héberger des participants, les trois nuits durant la session, en prévoyant éventuellement les transports vers et au retour du lieu des réunions qui se tiendront dans l'espace municipal Michel-Simon de Noisy-le-Grand.

Si vous souhaitez apporter votre aide suivez ce lien **hébergement synode**

# Un orgue électronique pour les Billettes

Le grand orgue des Billettes étant bâché et son indisponibilité devant se prolonger jusqu'à la fin des travaux à l'intérieur de l'église qui n'est pas espérée avant 2024, il était devenu nécessaire de disposer au sein de notre paroisse d'un instrument permettant d'accompagner les cultes. Un orgue électronique est donc arrivé depuis peu, il est installé actuellement dans la sacristie où les cultes ont lieu pendant la période hivernale

# Faire un don à la paroisse des Billettes

**Rien de plus simple, cela se peut se faire en ligne, suivez ce lien : je fais un don**

Vos offrandes ouvrent droit à une réduction d'impôt.

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

FR